

Communiqué de presse



Lons-le-Saunier, le 31 janvier 2017

Pollution atmosphérique aux particules fines (PM10) : fin de l'épisode d'alerte dans le Jura

Compte tenu de l'évolution favorable des niveaux de pollution, les mesures prises par l'arrêté préfectoral du 22 janvier 2017 relatif à la gestion des épisodes de pollution atmosphérique sont **levées à compter de ce mardi 31 janvier 2017** sur tout le département.

Il est rappelé que la lutte contre la pollution atmosphérique nécessite d'agir aussi sur le long terme. Chacun, par son comportement quotidien, peut participer à l'amélioration de la qualité de l'air.

Par exemple, éviter, quand cela est possible, l'utilisation de sa voiture pour de petits trajets, pratiquer le covoiturage et favoriser les déplacements en transports en commun, amener ses déchets verts en déchetterie plutôt que les brûler ou veiller à chauffer sans excès son logement sont des gestes qui contribuent à un air plus sain.

Pour plus d'informations sur cet épisode de pollution, vous pouvez consulter le site internet de l'ATMO Franche-Comté www.atmo-franche-comte.org

PRÉFECTURE DU JURA
8, rue de la préfecture
39030 LONS LE SAUNIER
CEDEX -

☎ : 03 84 86 84 00

✉ : prefecture@jura.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public :
consultez notre site internet
www.jura.gouv.fr, rubrique
« horaires »



@Prefet39